

Patrick CHARAUDEAU, dir., *La Laïcité dans l'arène médiatique. Cartographie d'une controverse sociale*

Paris, Ina Éd., coll. Médias essais, 2015, 180 pages

Laurent Husson



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/10249>

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2015

Pagination : 352-354

ISBN : 9782814302716

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Laurent Husson, « Patrick CHARAUDEAU, dir., *La Laïcité dans l'arène médiatique. Cartographie d'une controverse sociale* », *Questions de communication* [En ligne], 28 | 2015, mis en ligne le 31 décembre 2015, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/10249>

les mains de trop peu de mécènes, il importe « de ne pas respecter la règle de la proportionnalité, "une action égale une voix" » (p. 102). Julia Cagé propose de procéder ainsi : si toute participation supérieure à 1 % du capital donne des droits de vote, au-delà d'un certain seuil de participation (par exemple 10 % du capital), ces droits augmenteraient moins que proportionnellement à l'apport. En compensation, ceux qui auraient apporté moins de 10 % verraient leurs droits majorés. Et, en-dessous du seuil de 1 % du capital, la possibilité serait offerte aux donateurs de se regrouper en associations afin d'obtenir des droits de vote. L'intérêt est double : limiter le pouvoir des gros donateurs et favoriser la multiplication des petits actionnaires, ce qui donne la possibilité aux journalistes et lecteurs (*via*, par exemple, le financement participatif) de redevenir décisionnaires. De plus, ce système pourrait se substituer aux aides à la presse : en étant réservé aux médias d'information politique et générale, il leur bénéficierait mécaniquement, et pas seulement financièrement.

Le statut proposé par Julie Cagé n'est pas figé : on ne trouvera pas de projet de loi en annexe, et tous les seuils et éventuelles autres limites, comme une certaine part de la publicité dans les revenus, sont à discuter. Mais l'auteure cite en conclusion (pp. 113-116) quelques médias qui auraient pu y trouver une solution pérenne à leurs difficultés actuelles (*Libération*, *Nice Matin*, *L'Obs*, *Mediapart*). Les exemples théoriques donnés dans le livre, et que l'on peut multiplier grâce au simulateur en ligne, sont suffisamment convaincants pour mériter l'intérêt des journalistes, des éditeurs, des chercheurs... et laisser espérer que le législateur s'en empare. Reste que Julia Cagé n'aborde pas en détail la question des sociétés de lecteurs et rédacteurs : si leur statut est associatif, rien ne garantit que leur fonctionnement interne soit à la hauteur de l'exigence participative du projet global. Or, on sait que les associations sont aussi le lieu de dérives bien peu démocratiques. D'un point de vue plus théorique, l'assimilation, à plusieurs reprises dans le texte, du journalisme à la démocratie – et même de la « qualité de l'information » au « bon fonctionnement » de la démocratie (p. 57) – aurait mérité un traitement plus distancié. En effet, il n'existe pas qu'une seule conception de la démocratie. Jacques Le Bohec (*Les Rapports presse-politique*, Paris, Éd. L'Harmattan, 1997) a par exemple montré qu'à chaque idéal-type démocratique correspond un idéal-type de journalisme, dont il n'est pas évident que tous auraient besoin de sociétés de média à but non lucratif.

Loïc Ballarini

Crem, université de Lorraine, F-54000
loic.ballarini@univ-lorraine.fr

Patrick CHARAUDEAU, dir., *La Laïcité dans l'ère médiatique. Cartographie d'une controverse sociale*
Paris, Ina Éd., coll. Médias essais, 2015, 180 pages

Ces derniers mois, la laïcité a été à l'honneur; mais pour des raisons dont on se serait passé, et c'est tout un ensemble d'ouvrages de statut et d'horizons disciplinaires fort divers qui ont été récemment publiés. Celui-ci est le fruit du travail de l'équipe de recherche – disparue depuis – du Centre d'analyse de discours (université Paris 13) avec le Laboratoire de communication politique – devenu une équipe de l'Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales (université Paris Dauphine, Centre national de la recherche scientifique) – qui adoptent une perspective – l'analyse de la controverse médiatique – permettant un recul nécessaire sur la construction de la représentation du concept de laïcité. L'ouvrage comporte deux parties, des annexes méthodologiques et une bibliographie.

La première partie (pp. 15-49) pose le cadre général et la conceptualité : les catégories de controverses (scientifiques et techniques, doctrinales et sociales), les types de savoirs (savoirs de connaissance, de croyance-révélation, de croyance-opinion), le rôle des controverses (alerte, influence, témoignage), le contrat médiatique. Sont repris ensuite les principaux points de cristallisation du débat (le « nom » du voile, l'action législative, la notion même de laïcité), les types d'arguments déployés et les liens entre la laïcité et d'autres questions connexes (l'identité, la liberté de la femme, le rôle du politique). Deux champs de discussion émergent (pp. 48-49) : celui de la stratégie politique et celui de l'opposition entre deux conceptions (la conception républicaine et la conception libérale anglo-saxonne pour aller vite).

La deuxième partie (pp. 53-156) analyse le développement de la controverse dans les différents médias. La chronologie et les étapes de la mise à l'agenda médiatique de la laïcité sont établies à partir des dépêches de l'Agence France-Presse (5 622 dépêches entre 2003 et 2009 contenant le mot *laïcité*). L'analyse dégage un certain nombre de thématiques, de moments discursifs (p. 62) en même temps que leur développement. Celle du « voile » affiche de ce point de vue une position centrale (pp. 61-62), devant celle des caricatures de Mahomet (pp. 62-63) ou du discours de Nicolas Sarkozy au Latran en 2007 (pp. 139-156). D'autres thématiques deviennent brièvement saillantes et restent en toile de fond, comme la Turquie.

Ces occurrences sont utilisées pour dégager 13 classes lexicales qui se regroupent pour mettre en relief des « univers de discours » (p. 65), contextes d'intervention du terme *laïcité*. Dans huit classes, la laïcité n'est pas le sujet central. On retrouve une priorité du voile – la question

étant envisagée comme une étude de cas (*ibid.*) – à laquelle renvoient quatre classes de discours et où se manifestent deux orientations, les stratégies politiques (pp. 66-67) et la question de l'école, avec, dans cette seconde orientation un débat autour de la définition du voile (pp. 68-69). Une classe se caractérise par une prégnance de la dimension internationale, deux autres mettant en lien la question du voile avec les problèmes de culture et de société (pp. 69-70). Enfin, une classe fait une place particulière à la Turquie (pp. 70-71). Les cinq classes restantes qui abordent frontalement la laïcité présentent un plus grand niveau d'abstraction et les acteurs et objets y sont moins identifiables. Différentes valeurs sont mobilisées dans le cadre d'une interrogation définitoire, géopolitique ou anthropologique (la question de la vie collective prenant une certaine importance), en lien avec un volontarisme politique. Ces 13 classes s'organisent autour de deux axes (endogroupe/exogroupe ; polémique/controverse) (pp. 74-75) afin de situer les différents univers de discours.

Les trois chapitres suivants (pp. 77-94, pp. 95-115 et pp. 117-137) montrent comment se constituent les controverses autour de la laïcité dans la presse, la radio et la télévision.

Pour la presse, les auteurs repèrent les thématiques et les positionnements qui tracent un portrait ambigu de la laïcité. La vision libérale de la laïcité semble primer, dans sa conformité à l'universalisme républicain et dans la manière dont les croyances religieuses sont garanties en même temps qu'il y a une séparation entre le religieux et le politique. Néanmoins, l'idée de laïcité positive promue par Nicolas Sarkozy fut un moment fort de polémique et certains développements affichent la compatibilité de la laïcité avec des pratiques et certains signes religieux publics tout en s'opposant aux extrémismes. Le rapport à l'islam – qui crée un contexte spécifique quant au fonctionnement du concept – est évidemment l'un des points d'accroche et est posé comme une des limites de cette laïcité. De l'ensemble de cette perspective ressort l'idée que la laïcité fonctionne comme une « représentation sociale normative » (p. 86), concept repris par les auteurs à Willem Doise (*Droits de l'homme et force des idées*, Paris, Presses universitaires de France, 2001 ; *Discriminations sociales et droits universels*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009). Ce concept recueille un consensus attitudinal n'excluant cependant pas des différences de compréhension. Cette dimension plurielle se manifeste dans les différents contrats de communication des journaux étudiés (*La Croix*, *Les Échos*, *Le Figaro*, *L'Humanité* et *Libération*). La place et les modalités

de traitement de la laïcité sont donc tributaires de ceux-ci si on les envisage en fonction des univers de discours. Le « lexique commun » recouvre une dimension partagée de la représentation de la laïcité » qui en fait un « argument d'autorité, mobilisable pour augmenter la valeur persuasive d'une proposition » (p. 89). Si *L'Humanité* n'utilise pas d'autre lexique spécifique et traite la laïcité comme une question sociale parmi d'autres et si *Les Échos* ne l'aborde que sous l'angle de la politique, *Le Monde* est plus orienté vers la question du voile à l'école, ainsi que *Libération* qui élargit le débat à la notion même de laïcité. *La Croix* l'appréhende sous l'angle de la religion catholique. La recherche fait également apparaître la manière dont les hebdomadaires (*L'Express*, *Le Point*) se différencient des quotidiens en privilégiant les aspects culturels et sociaux. En conclusion (p. 94) de cette étude partielle, les auteurs reviennent sur la manière dont les « représentations sociales normatives sont diversement investies à travers leur articulation avec des contextes spécifiques, ces derniers bénéficiant de la valeur positive attachée à la laïcité.

La télévision est envisagée sous l'angle des journaux télévisés, baromètre de l'agenda médiatique, (p. 95) et des « émissions de parole » (p. 96) offrant une scène discursive polylogale (p. 103) où se réfractent les différents discours. De 1989 à 2008, ces émissions de parole évoluent d'une mise en scène de confrontation selon des polarités clairement affirmées à des dispositifs relevant plus des émissions de société. Pour les auteurs, cette évolution est reliée autant aux mutations du paysage audiovisuel – avec la perte d'audience des émissions de parole en *prime time* et la démultiplication de l'offre audiovisuelle – qu'aux évolutions de l'agenda politique et de la situation nationale et internationale. Après avoir constaté une certaine réticence à aborder la question de manière plus « frontale » (p. 100), les auteurs choisissent des émissions reflétant les évolutions du traitement télévisuel : *Stars à la barre* (14/11/90, Antenne 2, pp. 100-102), *France Europe Express* (07/12/03, France 3, pp. 102-103), *100 Minutes pour comprendre* (19/01/04, France 2, pp. 103-105), *Riposte* (04/12/05, France 5, pp. 105-107). La première émission est marquée par une logique de polarisation des discours, de « positionnement antagoniques » (p. 105). Les suivantes introduisent à la fois la prise de distance des experts et la *vox populi*. Ce dispositif polylogal fait se confronter des logiques contradictoires, se créer une tension entre « principe de sérieux et logique de spectaculosité » (p. 104). Le dernier programme (*Riposte*, postérieur au discours de Nicolas Sarkozy au Latran) se différencie par l'absence de témoins d'expérience. La spécificité du média audiovisuel est

de présenter des répertoires argumentatifs inédits. En effet, outre le répertoire idéologique des tenants de la laïcité classique à la française, on trouve : un répertoire religieux, notamment du côté de l'islam, deux répertoires féministes, celui du féminisme « traditionnel » et celui du féminisme « paradoxal » (défendant la liberté de port du voile au nom d'arguments féministes) et enfin un répertoire sociohistorique se présentant comme non dogmatique et tenu par des représentants de la société civile et certains politiques. Pour les auteurs, le dispositif télévisuel ne présente pas de processus d'intercompréhension, mais la construction d'un Autre musulman fantasmé, réduit à ses positions les plus rigoristes. Il est donc « comme un initiateur et une caisse de résonance de la "panique morale" qu'introduit l'affirmation de l'Islam en France » (p. 115).

Média le plus écouté, la radio, se fait d'abord peu l'écho de l'affaire du voile et ce n'est qu'à partir de 2003-2004 que les pics d'occurrences du terme *laïcité* sont plus élevés. Le traitement radiophonique de celle-ci est étudié plus spécifiquement à travers trois émissions : *On refait le monde* (RTL, Christophe Hondelatte), *Le Téléphone sonne* (France Inter, Alain Bedouet), *L'Interview de Jean-Pierre Elkabbach* (Europe 1). Même si une question est annoncée puis problématisée, les émissions se différencient par leur public (populaire, diplômé, cadre), les participants (journalistes, représentants d'institutions, d'associations, acteurs politiques...) avec leur postures spécifiques (commentateur, expert, acteur ou décideur). Dans le premier cas, l'argumentation prédominante comprend une polarisation, des narrations ou anecdotes, avec des affirmations et des arguments idéologiques et politiques. Dans le deuxième, la dimension d'expertise prédomine et débouche sur des arguments réels de type sociologiques et sociopolitiques. Dans le troisième, la posture pragmatique domine. Les débats publics apparaissent construits selon la politique éditoriale de chaque émission. Plusieurs régimes (discours critique, opinion, partage) sont présents, mais les auteurs s'attardent sur le régime émotionnel du partage, tenu par les journalistes eux-mêmes et « perçu de plus en plus comme légitime et respectable dans la sphère publique » (p. 135). Cette prégnance est plus forte sur les radios à destination d'un public populaire et amène *in fine* les auteurs à poser la question « des moyens mis en œuvre au sein des rédactions journalistiques pour qu'elles assurent leurs responsabilités sociales » (p. 137), ajoutant que cette question reste « taboue ».

Le dernier chapitre de l'ouvrage (pp. 139-156) est consacré à l'analyse de la controverse consécutive au discours du Latran. Cette controverse est étudiée en

tant qu'elle rend manifeste l'interdiscursivité latente et la dimension dialogique du discours. Polémique déclenchée après le discours du président de la République de l'époque, elle s'étale sur deux à trois semaines. La controverse donne à voir plusieurs lieux de confrontation : l'implication de la personne, les valeurs de la République, le concept de laïcité ainsi que les « racines chrétiennes » et les motivations du discours.

Les analyses présentées servent donc un triple objectif. En premier lieu, elles offrent, sur un exemple particulier, un modèle d'analyse des controverses médiatiques avec une présentation des concepts qui y sont investis (controverse et polémique, type de connaissance, représentation sociale normative, caractère polylogal du discours...). En un temps où l'éducation aux médias apparaît comme un enjeu important de l'éducation et de la formation à la citoyenneté, il était important de le signaler. En deuxième lieu, elles contribuent à construire une cartographie des positionnements et des arguments mis en jeu dans la controverse sur la laïcité. En troisième lieu, enfin, elles permettent de construire au regard de la problématique de la laïcité un décentrement vis-à-vis d'une entrée directe dans la question, laquelle ne peut que manquer les dimensions de construction de la représentation que l'analyse de la controverse fait précisément sentir.

Les études de cas sont particulièrement intéressantes – même si elles sont assez brèves, sauf la dernière. Ceci posé – et c'est évidemment le destin de telle étude et la rançon même de leur scientificité –, les événements récents sont venus modifier de manière assez profonde l'agenda politique, de telle sorte que la poursuite de la recherche garde sa légitimité en cette période troublée. En l'initiant, l'ouvrage y contribue par sa méthodologie et son contenu, et sera d'une grande utilité pour qui dispose déjà d'une culture préalable sur la notion et saura s'en servir.

Laurent Husson

Écritures, université de Lorraine, Espé de Lorraine, F-57000
laurent.husson@univ-lorraine.fr

Étienne DAMOME, *Radios et religions en Afrique subsaharienne. Dynamisme, concurrence, action sociale* Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, coll. Identités religieuses, 2014, 319 pages

Une audiosphère confessionnelle avec ses modes de production, ses logiques informationnelles, communicationnelles, commerciales, partenariales et sociales propres, s'invente en Afrique subsaharienne dans la longue durée. Les formes professionnelles